

Au sommaire

Comptes Rendus du CM	Page 1 à 3
Infos Mairie	Page 3
Ambroisie	Page 3
Le mot de l'école	Page 4
Amicale Montbrisonnaise	Page 4
Café du Centre	Page 4
Le Clot des Sources	Page 5
La Roseraie	Page 5
La Souleïado	Page 5
Remerciements	Page 5
Infos Mairie (suite)	Page 6
Domaine Piallat	Page 7
Brocante	Page 8

MÉMENTO

- **Du 1^{er} au 30 juillet:** Expo à La Roseraie
- <u>Du 1^{er} au 6 juillet:</u> Festival de la Correspondance
- Jusqu'au 11 juillet: Expo au Clot des Sources
- Vendredi 4 juillet : Concert au Centre
- Lundi 14 juillet: Fête Nationale Brocante
- Jeudi 17 juillet: Balade de vignes en vin
- Samedi 19 juillet: Rosé Piallat plage
- <u>Du 21 juillet au 6 août :</u> Fermeture de la Mairie
- Vendredi 25 juillet: Repas La Souleïado
- Vendredi 1^{er} août: Concert au Centre

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juin 2014 à 19H00

Absent : Mathieu BRUNEL **Excusé** : Sylvain BERNARD

Secrétaire de séance : Séverine MAILLOT.

Ordre du jour :

- Désignation des délégués et suppléants en vue des élections des sénateurs du 28 septembre 2014.

DESIGNATION DES DELEGUES ET SUP-PLEANTS EN VUE DES ELECTIONS DES SENATEURS DU 28 SEPTEMBRE 2014

Dans chaque département, les sénateurs sont élus par un collège électoral lui-même formé d'élus de cette circonscription : députés, conseillers régionaux, conseillers généraux, conseillers

municipaux, élus à leur poste au suffrage universel. Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect.

Le Conseil municipal de Monbrison-sur-Lez doit élire un délégué qui prendra part à l'élection du sénateur le 28 septembre 2014 et 3 suppléants.

Séverine MAILLOT se porte candidate pour exprimer la voix de la commune.

Sont élus à l'unanimité:

<u>Déléguée</u>: MAILLOT Séverine,

Suppléants: MANCIP Yvette, LE ROUX Alain,

BERAUD Josette.

La séance est levée.

Les Conseillers Municipaux,

Le Maire.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juin 2014 à 19H15

Absent : Mathieu BRUNEL **Excusé** : Sylvain BERNARD

Secrétaire de séance : Séverine MAILLOT.

Ordre du jour :

- Travaux 2015
- Réforme des rythmes scolaires
- Questions diverses

TRAVAUX 2015

* Vitrail de l'église :

Le Conseil municipal a décidé en sa séance du 12 mai 2014, de procéder à la restauration d'un vitrail du 19^e siècle à l'église. Mme le Maire informe le Conseil municipal que l'association « Les Amis de St Blaise » a fait savoir qu'elle abandonne sa subvention de 2014 au profit de la réparation du vitrail.

* Réaménagement paysager :

Madame le Maire propose un projet de réaménagement paysager comprenant la taille ou la suppression de haies de cyprès, la plantation d'arbres sur le parking de la salle des fêtes.

Le coût total de l'opération s'élèverait à 7 400 € dont 60 % de subvention. La part communale serait de 2 960 €.

Le Conseil municipal accepte ce projet.

Un devis a été réalisé pour recouvrir le parking de la salle des fêtes d'un revêtement compact. Le montant s'élève à 12 000 € dont 4 800 € de part communale. Le Conseil trouve ce chantier trop onéreux et pas très urgent. Il décide de le faire par petites tranches en employant des moyens communaux qui en réduiraient le coût.

* Voirie 2015:

Les travaux d'une partie du chemin des Plans s'élèvent à 36 658,58 €. Nous pourrons bénéficier d'une subvention du Département de la Drôme (50 %) ainsi qu'une subvention sur la réserve parlementaire du Sénateur Jean Besson (3 295 €). Le montant de la part communale s'élèvera à 16 682 €.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Il avait été décidé en conseil municipal du 12 mai, de ne pas appliquer la réforme des rythmes scolaires. La Commune ayant l'obligation de se conformer aux articles L 212-4 et 212-5 du Code de l'Education nationale, cette décision doit être retirée. Malgré tout, le Conseil municipal souhaite rester en résistance contre cette réforme d'une part à cause de son coût pour la commune, d'autre part parce qu'il considère que le contenu pédagogique de l'enseignement (même partiel) n'est pas de la compétence des municipalités.

Les horaires à la rentrée 2014-2015 seront donc les suivants :

* temps scolaire:

De 9 h 00 à 12 h 00 : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi,

De 13 h 45 à 16 h 00 : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

* garderie :

De 8 h 00 à 9 h 00 : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi,

De 12 h à 13 h 45 : lundi, mardi, jeudi et vendredi: accueil des enfants à la cantine,

De 16 h 00 à 18 h 00 : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Pas de garderie le mercredi à 12 heures.

QUESTIONS DIVERSES

* Sortie scolaire:

La Mairie accorde à l'Association « Les crayons de couleur » une aide de 310 € pour participer au financement de la sortie scolaire de fin d'année d'un coût total de 634 €.

* <u>Domaine de Fontbonau</u>:

Le Domaine de Fontbonau demande la privatisation de son chemin d'accès. Le Conseil émet quelques réserves. Une solution va être étudiée en commun sous un certain nombre de conditions.

* P. A. V. E.:

(Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements d'Espaces publics)

La compétence de l'élaboration de ce document était déjà à la Communauté de Communes de l'Enclave des Papes avant la fusion des deux communautés de communes. La nouvelle communauté de communes l'a donc conservée. La réalisation du P.A.V.E. de Montbrison commencé en 2013 ne dépend donc plus de la commune.

*S. C. O. T.:

Le Schéma de COhérence Territoriale est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacement et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé. A compter du 01/01/2017, nous devons appartenir à un territoire couvert par un SCOT ou un PLUI.

La Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan en a la compétence. Elle a demandé une étude au groupement TERCIA-CREATER afin de nous assister dans le choix d'un secteur géographique pertinent.

* Association des Maires de France :

Face à la baisse des dotations de la part de l'Etat, l'A.M.F. appelle les maires et les présidents d'intercommunalité à manifester leur soutien à ses revendications par le biais d'une motion.

Le Conseil soutient cette motion.

* Festival de la correspondance :

Comme chaque année, le Prieuré sera ouvert à l'occasion du festival de la correspondance du 1^{er}

au 06 juillet 2014. La séance est levée.

Les Conseillers Municipaux,

Le Maire.

INFOS MAIRIE

Calamités agricoles

Nous vous informons que, par arrêté ministériel, notre commune a été reconnue sinistrée par les excès d'eau du printemps 2013, au titre des calamités agricoles, pour les pertes de fonds sur lavandes et lavandins. L'arrêté est affiché en mairie.

Pour toute demande d'indemnisation, vous pouvez demander la procédure en Mairie par mail à mairie.montbrison.lez@wanadoo.fr ou la trouver sur le site http://www.drome.gouv.fr/calamites-agricoles-r819.html

Les dossiers sont à envoyer à la D.D.T. avant le 13 juillet 2014.

Festival de la correspondance

Il aura lieu du 1^{er} au 06 juillet 2014. Comme chaque année, une chambre d'écriture sera ouverte au prieuré.

11 novembre 2014

Pour commémorer le centenaire de la déclaration de guerre de 1914, une petite exposition sera faite à la mairie le jour du 11 novembre 2014.

Si vous avez des objets, documents, photos, cartes postales, etc. ayant trait à cet évènement, pourriezvous nous les confier le temps de l'exposition? Les objets seront réceptionnés jusqu'au 06 novembre et devront être marqués à votre nom.

Fermeture du secrétariat

Le secrétariat de mairie sera fermé du 21 juillet au 06 août 2014. Les journées du 07 et 08 août 2014 seront ouvertes toute la journée au public.

En cas d'urgence, veuillez contacter le Maire ou les adjoints.

AMBROISIE

L'ambroisie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) est originaire d'Amérique du Nord. Elle est apparue en France en 1863. C'est à la faveur des grands travaux d'aménagement du territoire, depuis les années 50, qu'elle est partie à la conquête des zones où le climat lui était favorable.

Les graines d'ambroisie ne sont pas pourvues des dispositifs habituels permettant leur transport par le vent et leurs épines ne leurs servent pas à s'accrocher au pelage des animaux.

Par contre, elles peuvent être entraînées par l'eau et elles collent parfaitement à la terre transportée par les semelles des souliers, les pneus des camions et tracteurs, et tous les engins qui travaillent le sol. Les transports de terres contaminées contribuent fortement à la dissémination des graines. Les machines de récolte agricole jouent aussi un rôle lors de la récolte de cultures contenant de l'ambroisie.

De plus, en retournant la terre soit pour cultiver, soit lors de chantiers, l'homme fait remonter des graines d'ambroisie en surface, permettant ainsi leur germination.

Si l'ambroisie est observée sur un terrain, il faut organiser une intervention rapide visant à la supprimer.

L'intervention doit être adaptée au stade de développement de la plante et à l'envergure de l'infestation ou la surface touchée ainsi qu'au milieu (espace) concerné.

Pour cela il faut supprimer les fleurs mâles pour empêcher d'abord l'émission de pollen, ensuite la production de graines.

Alors que les classiques rhumes des foins apparaissent en mai-juin, les allergies provoquées par le pollen d'ambroisie sont beaucoup plus tardives : elles commencent en général vers la mi août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre.

LE MOT DE L'ÉCOLE

La fin de l'année approche. Le vendredi 4 juillet à 16h45, nous serons en vacances. Cette fin d'année est particulière : le maître va partir dans une autre école à Montjoyer. L'an prochain, c'est madame Marchat qui va faire marcher la classe ;-) . La dernière semaine, nous allons enlever tout ce que nous avons accroché dans la classe pendant l'année : les arts visuels, les lettres des correspondants... La prochaine maîtresse va garder le lapin et la frise historique que nous avions construite.

Rugby: Mardi 24 juin nous avons fait un tournoi de rugby, les équipes étaient composées de trois joueurs. Comme récompenses, nous avons eu des coupes pour les trois vainqueurs et des médailles pour le fair-play. C'est l'équipe de Vincent D'ANDREA, Clarisse BESSON et Alyssa JORET qui a gagné la coupe et c'est Christine GIRARD, Alysson ROUX et Romane RISTE qui ont eu la médaille de fair-play.

L'équipe de Flavien, Celia et Solune et l'équipe de Christine, Alysson et Romane n'ont pas atteint la demifinale.

L'équipe de Romain, Lounaïa et Baptiste et l'équipe de Basile, Clara et Violette n'ont pas atteint la finale. Et encore bravo à l'équipe de Vincent, Clarisse et Alyssa qui portaient des maillots rouge et noir comme l'équipe de Toulon.

Nous avons offert à Marie, (elle qui nous a préparé bénévolement toutes les séances de Rugby), un ballon de rugby où l'on a tous signé et fait des dessins. Elle était contente

Accrobranche: Mardi 1^{er} juillet nous sommes allés à l'accrobranche. Nous avons été accompagnés par Marie, par Marc (le papa de Thomas) et par Sandra (la maman de Clarisse). Nous avons fait de l'accrobranche et un parcours d'orientation. Nous avons pu faire cette sortie grâce aux sous que nous avions gagnés pour notre voyage qui n'a pas pu avoir lieu.

Bonnes grandes vacances, bon été et courage à ceux qui travaillent!

Flavien et Vincent, (futurs $6^{\text{ème}}$)

AMICALE MONTBRISONNAISE

La balade de vignes en vin

L'Amicale Montbrisonnaise vous invite à participer à la balade de vignes en vin, le jeudi 17 juillet 2014. La promenade familiale dure environ 1 heure.

Rendez-vous à 17h45 au parking de jeu de boules près de la mairie.

Départ à 18heures. Retour vers 19 heures.

Après l'effort, le réconfort!

Cependant, par manque de bénévoles, l'Amicale ne pourra plus organiser la soirée barbecue. Nous vous proposons une dégustation de vins des producteurs locaux et de produits régionaux.

Participation à la dégustation : 2€ par personne.

Si vous souhaitez passer à table, pensez à réserver au Café du Centre.

CAFÉ DU CENTRE

Vendredi 4 juillet « LES DEUX » Concert Rock



Vendredi 1^{er} août « LES WICKS » Concert Pop Rock

LE CLOT DES SOURCES

Le Secret des Choses

Exposition de peinture

Dans le cadre de la semaine de la Correspondance,
Françoise Autin accueille
Danielle Humbey-Barrière
tous les jours de 16h à 19h et sur rendez-vous,
du 28 juin au 11juillet.
(Le Clot des Sources, vieux village,
à côté de l'église)
Renseignements au 04-75-53-68-02
ou 06-80-31-70-88

LA ROSERAIE

Exposition de peinture

« Nouveaux regards » par Bernard Devenasse Du 1^{er} au 30 juillet 2014

Tout l'été, exposition d'aquarelles d'Avie Soldani.
Poteries Raku et bijoux.

CLUB LA SOULEÏADO INTER-ÂGE

Le vendredi 25 juillet à 11h30, le club organise son repas annuel à l'école. Nous proposons aux Montbrisonnais, vacanciers... de participer à notre journée. Après-midi, pétanque, cartes, bavardage.



Au menu : Apéritif

Buffet froid Fromages

Dessert

Vins, café.

Prix du repas : 10€.

Si possible, apportez vos couverts.

Inscriptions au plus tard le mardi 22 juillet chez Marie-Claire Leleux Tel 04-75-53-98-37. Venez nombreux passer une journée conviviale!



Merci aux Cyclos Grignanais pour la sécurité et la gestion du passage du Critérium du Dauphiné dans notre commune.



BERNARD

Maçonnerie Générale

-Piscines -Tennis

26770 MONTBRISON SUR LEZ

Tél: 04.75.53.60.87





INFOS MAIRIE (SUITE)

La canicule et nous

Petit rappel sur les moyens de se protéger en cas de hausse importante des températures :

> Enfants et adultes :

- je bois beaucoup d'eau,
- je ne fais pas d'efforts physiques intenses,
- je ne reste pas en plein soleil,
- je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur,
- je ne consomme pas d'alcool,
- je prends des nouvelles de mon entourage,
- si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.

> Personnes âgées :

- je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation,
- je ne sors pas aux heures les plus chaudes,
- je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé
- je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur,
- je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...),
- je bois environ 1,5 l d'eau par jour, je ne consomme pas d'alcool,
- je donne de mes nouvelles à mon entourage,
- si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.

Si vous êtes une personne isolée ou handicapée, pensez à vous faire inscrire sur le registre de votre mairie.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15



Restriction de certains usages de l'EAU

Par arrêté préfectoral du 27 juin 2014 portant restriction provisoire de certains usages de l'eau dans le département de la Drôme, le secteur Sud Drôme est déclaré en état d'alerte.

De manière générale, les mesures de limitations ou d'interdictions sont les suivantes :

- Est interdit le prélèvement de l'eau pour le remplissage des piscines à usage privé, exception faite de la 1^{ère} mise en eau après construction du bassin. Cela ne concerne pas les appoints en eau nécessaires au cours de la saison ;
- Est interdit le lavage des véhicules hors stations professionnelles ;
- Est interdit de 6 h à 20 h, l'arrosage des pelouses, jardins d'agrément, ...;
- Sont interdits les prélèvements d'eau à usage agricole 2 jours par semaine (le vendredi et le lundi pour Montbrison) sauf exceptions (animaux, irrigation goutte à goutte...)

Vous pouvez demander ou consulter l'intégralité de l'arrêté :

- en Mairie aux heures habituelles d'ouverture.
- par mail à mairie.montbrison.lez@wanadoo.fr
- sur le site internet de la Préfecture : www.drome.gouv.fr



DOMAINE PIALLAT Quartier Suzaud 26770 MONTBRISON Tél: 04.75.53.68.84 Ou: 06.77.10.97.84 domaine.piallat@wanadoo.fr



ROSE PIALLAT PLAGE 2014

le Domaine Piallat fête l'été

Le samedi 19 juillet 2014, nous vous proposons à midi : 'Porcelet à la broche' avec Animation MUSICALE (20 € par personnes)

A partir de 15h00:

Concours de pétanque (Nombreux lots)

Et une soirée musicale

avec la brasucade de moules ou ses grillades.

(20 € par personnes)

Réservation avant le 10 juillet 2014, sous réserve de place disponible.

Un bon moment à partager entre amis, Parlez-en autour de vous Amicalement, Laure & Philippe

(La manifestation sera annulée si mauvais temps)





MONTBRISON SUR LEZ

LUNDI 14 JUILLET 2014

Brocante Vide grenier toute la journée

Inscription au 06-81-00-71-45

Buvette Restauration sur place



14h00 Concours de boules

Inscription : 10 € par équipe

Prix: 300 € + mises

Organisation Amicale Montbrisonnaise

Prochain numéro du petit journal le **jeudi 7 août 2014 (exceptionnellement)**

Dépôt des articles (impératif) avant le mercredi 30 juillet 2014 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison: Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - webmaster@petit-journal-montbrison.com : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT